



Téléchargez  
la Fiche RNCP

# EN ALTERNANCE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



Niveau BAC (Niveau 4)  
Titre inscrit au RNCP\* (fiche 35832)  
Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins  
DIPLÔME D'ÉTAT

## LE MÉTIER

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant de 0 à 17 ans et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile, ou dans le cadre de structure de prévention et dépistage.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- La formation permettant l'obtention de la certification est dispensée par les IFAP agréés à cet effet.
- Elle est accessible sans condition de diplôme et par la voie de l'alternance et en contrat de professionnalisation ( 5 places ) .
- Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Un dossier de candidature est à retirer au Campus ou sur le site internet [www.campusduvallon.com](http://www.campusduvallon.com)  
Validation du dossier de sélection
- Entretien individuel possible si dossier de sélection validé

## LA FORMATION

La formation est construite sur l'alternance entre la formation en centre (**770 heures**), l'AFGSU niveau 2 (**21h**) (Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence) et la formation clinique (**770h**). 4 périodes en milieu professionnels prévus (au sein et en dehors de la structure employeur et complétées par un exercice en milieu professionnel). Les apprentis bénéficient d'un accompagnement individualisé au cours de leur formation.

### Les objectifs de la formation

A l'issue de la formation, en tant que pro de santé, les auxiliaire de puériculture sont capables:

- De dispenser des activités d'éveil et d'éducation
- réaliser des soins d'hygiène et de confort
- D'apporter une réponse adaptée à la personne en situation de handicap par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques indispensables à un accompagnement individualisé,
- D'appréhender les besoins des usagers d'un point de vue physique, psychique et/ou sociale créant un état de dépendance,
- D'instaurer une relation de qualité avec les usagers et leur entourage.
- De travailler en équipe pluridisciplinaire, dans la dynamique d'un projet éducatif d'accompagnement sanitaire et social et pédagogique
- De dépasser les difficultés rencontrées dans la pratique et savoir prendre du recul grâce aux connaissances acquises



Téléchargez  
la Fiche RNCP

# VOIE APPRENTISSAGE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



CAMPUS DU VALLON

Niveau BAC (Niveau 4)  
Titre inscrit au RNCP\* (fiche 35832)  
Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins  
DIPLÔME D'ÉTAT

## MODULES DE FORMATION

Formation théorique (770h) 5 blocs de compétences comprenant 10 modules :

### Bloc 1 (196h) :

- Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

### Bloc 2 (266h) :

- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

### Bloc 3 (91h) :

- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

### Bloc 4 (35h) :

- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

### Bloc 5 (105h) :

- Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

**Des allègements** de formation sont appliqués pour les personnes titulaires du DEAS, CAP AEPE, Bac Pro ASSp /SAPAT, DEAES, ARM, Ambulancier, titre Pro, ADVF et ASMS

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de formation.

### L'obtention du diplôme est soumise à 2 conditions cumulatives :

- **1 ère condition** : chaque bloc a une note supérieure ou égale à 10/20.
- **2 ème condition** : l'ensemble des compétences sont acquises en stage. Si lors des stages les compétences n'ont pas pu être mobilisées ou totalement acquises, l'établissement peut proposer en cours de formation au candidat des adaptations pédagogiques afin de lui permettre de les acquérir.

Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification.



Téléchargez  
la Fiche RNCP

# VOIE APPRENTISSAGE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



CAMPUS DU VALLON

Niveau BAC (Niveau 4)  
Titre inscrit au RNCP\* (fiche 35832)  
Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins  
DIPLÔME D'ÉTAT

## COMPÉTENCES VISÉES

Le référentiel de compétences prévoit 5 blocs de compétences à acquérir.

### **Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

- Etude de situation
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

### **Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

- Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4
- Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
- Evaluation des compétences en milieu professionnel
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

### **Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

- Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

### **Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

- Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

### **Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/ gestion des risques**

- Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel



Téléchargez  
la Fiche RNCP

# VOIE APPRENTISSAGE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



Niveau BAC (Niveau 4)  
Titre inscrit au RNCP\* (fiche 35832)  
Certificateur Ministère chargé de la sante et de l'accès aux soins  
DIPLÔME D'ÉTAT

## ET APRÈS LA FORMATION ?

### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DE Auxiliaire de Puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des enfants jusqu'à 17 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. Dans les maternités, les crèches, il exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille. En maternité, il donne les soins d'hygiène aux nouveau-nés. A la halte-garderie il assure les activités éducatives. En crèche, il change les petits, les éveille par diverses activités (jeux, chansons, dessins, etc.), leur apprend à marcher/parler et gère les traitements le cas échéant.

### Emplois accessibles

- **Postes** : auxiliaire de puériculture, assistant maternel, auxiliaire de crèche, auxiliaire de vie sociale, etc.
- **Divers secteurs** : maternités, service pédiatrie hôpitaux, crèches, halte-garderie, pouponnière, centre maternelle et infantile, jardin d'enfants, etc.

### Poursuite d'études

Après 3 années d'expérience en tant qu'auxiliaire de puériculture il est possible d'évoluer vers d'autres métiers en intégrant une autre formation :

- Diplôme d'État Infirmier (niveau BAC +3) en Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Diplôme d'État Educateur Jeunes Enfants (DE EJE) (niveau BAC+3)
- Diplôme d'État Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (niveau BAC)
- Diplôme d'État Moniteur Educateur (niveau BAC)
- BTS Économie Sociale et Familiale (niveau BAC+2)

### Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

### Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

## CONTACT

Lucile ROMAN – Coordinatrice de formation - [l.roman@cadapei15.com](mailto:l.roman@cadapei15.com)

Laurence Brandalac – Assistante pédagogique - [l.brandalac@cadapei15.com](mailto:l.brandalac@cadapei15.com)



[WWW.CAMPUSDUVALLON.COM](http://WWW.CAMPUSDUVALLON.COM)



04.71.49.04.79



CHEMIN DU CAMP 15600 MAURS